COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 18 avril 2017

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE DU CHER

De manière spécifique à l'élection présidentielle et depuis l'entrée en vigueur de la loi du 25 avril 2016 de modernisation des règles applicables à cette élection :

le scrutin sera ouvert à 8h00 et clos à <u>19h00</u> les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 pour l'ensemble des bureaux de vote du département du Cher.

> La Préfète du Cher, Pour la Préfète et par délégation Le secrétaire général

signé: Thibault DELOYE

Contacts presse:

@Prefet18 Préfet du Cher